

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DES MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DES BOIS-FRANCS
TENUE LE MERCREDI 14 AVRIL 2021 À 19 H PAR CONFÉRENCE WEB

Quelque 74 personnes se sont branchées en direct via le Web et 1102 personnes ont voté.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis Desrochers, président, déclare l'assemblée ouverte.

Il souhaite la bienvenue aux membres présents en ligne à cette première assemblée générale annuelle entièrement et exclusivement à distance en raison de la situation liée à la COVID-19.

Il informe l'assemblée que certains points de l'ordre du jour permettront un vote en direct alors que d'autres, soit la répartition des excédents et les ristournes de même que les élections, feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivant l'assemblée.

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Conformément au règlement intérieur de la Caisse, M. Benoît Bélanger, directeur général et secrétaire-adjoint du conseil d'administration, agit à titre de secrétaire de l'assemblée et est assistée dans ses fonctions par Mme Lyne Dusseault, adjointe administrative à la direction générale.

DÉFINITION DE MEMBRE

Le président rappelle que seul le membre de plein droit, admis depuis au moins 90 jours, peut proposer ou appuyer une résolution et voter. Il donne une définition du membre de plein droit.

QUELQUES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Puisque l'assemblée est tenue à distance, les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions avec les membres sont présentées par M. Bélanger.

NOMINATION DE SCRUTATEURS

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à la majorité de désigner Mme Mélanie Roy et Mme Lyne Dusseault comme scrutatrices. Celles-ci seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation pour les transmettre au président. Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite M. Benoît Bélanger à faire la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), l'ordre du jour est adopté à la majorité tel que présenté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 17 AVRIL 2019

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu que le secrétaire lise seulement un bref résumé du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2019.

M. Bélanger fait donc la lecture de ce résumé.

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2019 soit adopté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2020

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu que le secrétaire lise seulement un bref résumé du projet de procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020.

M. Bélanger fait donc la lecture de ce résumé.

Sur une proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2020 soit adopté.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET RAPPORTS

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente les membres du conseil d'administration qui ont siégé au cours de l'année et poursuit avec la présentation de son rapport, celui-ci faisant partie intégrante de la revue annuelle de la Caisse.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2020

Les faits saillants du rapport annuel de la Caisse sont présentés dans une capsule vidéo.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le directeur général présente les montants versés en 2020, soit 541 780 \$ à même le fonds d'aide au développement du milieu et 303 134 \$, versés en dons et commandites, pour un total de 844 914 \$. La répartition dans chacun des secteurs est également présentée et quelques organismes qui ont bénéficié de dons substantiels sont nommés.

M. Bélanger fait également part de l'état de l'état du fonds en fin d'exercice qui se chiffre à 995 000 \$.

Les récipiendaires des 4 bourses de 25 000 \$ dans le cadre du programme Projets d'ici sont présentés et le directeur général précise que l'aide à la campagne des paniers de Noël a été bonifiée à 30 000 \$ cette année pour répondre aux besoins accentués par la pandémie.

PAROLE AUX MEMBRES

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président rappelle que les membres ont eu l'occasion, tout au long de l'assemblée, de poser leurs questions sur des sujets spécifiques. Il les invite maintenant à poser toute autre question ou émettre des commentaires.

Aucune question n'est posée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Une vidéo présentant l'évolution de la ristourne est présentée.

Le président rappelle aux membres que le rapport annuel 2020 et les scénarios pour lesquels ils seront appelés à voter se trouvent sur le site Internet de la Caisse ou sur demande, à la caisse.

Il précise que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Le directeur général présente la recommandation du conseil d'administration qui se détaille comme suit :

Excédents avant ristournes aux membres	37 679 000 \$
Virements réglementaires et autres	(21 267 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(2 000) \$
Ristournes aux membres	(3 863 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(558 000) \$
Récupération d'impôts	1 024 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	2 840 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	558 000 \$
Alimentation de la RRE	(4 426 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(11 984 000) \$
Solde à répartir	0

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Cette recommandation du conseil d'administration ci-haut décrite est proposée de (retiré), appuyée par (retiré). La proposition sera soumise au vote en différé des membres.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020	Fonds d'aide au développement du milieu ²	558 457 \$
	Ristournes aux membres ²	3 858 099 \$
RISTOURNE VOLUMES	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	
	Comptes	598 154 \$
	Épargne et placement	609 796 \$
	Fonds	301 800 \$
	Prêts et marges de crédit	1 082 488 \$
	Ristournes assurances ³	465 586 \$
	Ristourne produits ³	800 275 \$
TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
PARTICULIERS	0,61 \$	
ENTREPRISES	0,61 \$	
	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
	MONTANT DE 50 \$⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Cette recommandation du conseil d'administration ci-haut décrite est proposée de (retiré), appuyée par (retiré). La proposition sera soumise au vote en différé des membres.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le président invite les membres à écouter une courte vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration.

Mme Josée Langlois, présidente du comité de mise en candidature, présente son rapport. Elle souligne que l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 22 janvier 2021, de la façon suivante : affichage dans tous nos établissements, diffusion sur nos canaux virtuels et publicité dans le journal l'Union/La Nouvelle.

Elle précise que pour l'assemblée générale 2021, 5 postes sont à combler. Elle présente les critères recherchés dans l'appel de candidature et souligne que les sept candidatures reçues répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Elle informe les membres qu'un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Le président présente la liste des personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

M. Marc Binette	proposé par	(retiré)
Mme Sarah Boilard	proposée par	(retiré)
M. Antoine Côté	proposé par	(retiré)
M. Mathieu Courtois	proposé par	(retiré)
M. Christian Guillemette	proposé par	(retiré)
Mme Julie Pépin	proposée par	(retiré)
M. Martin Richard	proposé par	(retiré).

Il rappelle que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé.

NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Président d'élection

Le président précise qu'il agira comme président d'élection.

Secrétaire d'élection

Il mentionne également que M. Benoît Bélanger, secrétaire-adjoint du conseil d'administration, agira comme secrétaire d'élection.

VOTATION EN DIFFÉRÉ

11. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le secrétaire-adjoint donne quelques précisions sur l'exercice de vote en différé et sur l'annonce des résultats qui demeureront confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Il précise que 24 à 48 heures après la période de votation qui se terminera à 23 h 59 le 18 avril 2021, les votes seront publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale, à moins d'un vote négatif.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Le président informe les membres que dès ce soir 14 avril, à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le dimanche 18 avril. Il rappelle que seuls les membres de plein droit pourront voter.

Le président remercie les membres de leur participation à cette première assemblée virtuelle. Il remercie également tous les administrateurs et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir nos membres.

4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation

12. SUIVI DES RÉSULTATS DU VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

97,08 % des membres ayant voté en faveur de la recommandation, la proposition est adoptée.

PROPOSITION SUR LE VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

87,45 % des membres ayant voté en faveur de la recommandation, la proposition est adoptée.

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les candidats élus au conseil d'administration :

M. Marc Binette
Mme Sarah Boilard
M. Antoine Côté
M. Christian Guillemette
Mme Julie Pépin

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats du vote ayant été déposés en ligne sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse l'assemblée est officiellement levée le 21 avril 2021.

Denis Desrochers, président

Geneviève Girard, secrétaire